



Problème d'encaissement de chèques

Par **kidiboo**, le **06/11/2011** à **00:11**

Bonjour à tous et merci d'avance pour votre aide, je me suis inscrite au début de l'année dans une salle de sport. Etant étudiante, j'ai souhaité payer en trois fois et faire trois chèques de 66 euros sur 3 mois. Seulement 3 jours plus tard je suis en interdit bancaire et je découvre que les 3 chèques ont été tirés le même jour. Je raconte donc ma mésaventure aux autres adhérents et je me rend compte que beaucoup de personnes sont dans mon cas et la plupart des personnes ayant payés en plusieurs fois ont eu la même surprise que moi. Lorsque je suis allée demander des explications à la personne faisant la permanence à la salle elle m'a simplement dit que ce n'était pas de sa faute car c'est le gérant qui encaisse les chèques. Cependant le gérant n'est presque jamais là et injoignable. 3 semaines après je le rencontre à la salle je vais lui dire mon problème il note mon nom me dit qu'il va vérifier si c'est vrai et depuis je n'ai jamais eu de nouvelles et beaucoup de personnes à la salle sont dans mon cas, à cause de lui nous sommes plusieurs étudiants à avoir été en interdit bancaire et beaucoup de personnes sont révoltés une fois par erreur cela peut arriver mais cette pratique est systématique et le gérant continue sans tenir compte de nos plaintes, comment pouvons nous faire pour nous défendre ?

Par **mimi493**, le **06/11/2011** à **07:29**

[citation]Etant étudiante, j'ai souhaité payer en trois fois et faire trois chèques de 66 euros sur 3 mois. [/citation] dès qu'on émet un chèque, il est immédiatement encaissable et on doit avoir l'argent sur son compte (et on doit conserver la provision tant que le chèque n'est pas encaissé)rnIl n'y a aucun abus.